



SECTION
DE LA
HAUTE-MARNE
*Première
Organisation
Syndicale en
Haute-Marne*

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne**

*Cité administrative
89 rue Victoire de la Marne
52000 CHAUMONT
Bureau 219-2ème étage*
fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.23.46

Coronavirus :

Compte rendu audioconférence avec la direction le 23 avril 2020

Cette audio conférence s'est déroulée aujourd'hui de 16h à 17h20 en présence de la directrice départementale, du directeur adjoint, de la chargée missions supports, des représentantes des trois Organisations Syndicales du département.

La direction nous informe qu'il n'y a pas de nouvelle suspicion de COVID-19 cette semaine.
Même confiné, prenez contact avec la direction si vous avez le moindre doute afin que le médecin de prévention puisse également vous accompagner dans vos démarches !

Mail du médecin de prévention : Veronique.robin@finances.gouv.fr

Concernant un éventuel déconfinement, pour la direction, il est clair qu'une progressivité sera de mise notamment pour les parents qui garderont encore leurs enfants qui ne seront pas retournés à l'école ou en structure d'accueil.

Point situation DDFIP 52

Agents	22/04/20	23/04/20
Sur le lieu de travail	76 (30,28% de l'effectif)	81 (32,27 %de l'effectif)
En télétravail	52 (20,72 % de l'effectif)	55 (21,91%de l'effectif)
En AA	82	82

Pôles métiers

- **SIP Campagne IR :**

FO s'inquiète des conséquences des propos tenus par le ministre Darmanin dans le quotidien Le Parisien évoquant une ouverture au public dès la fin du confinement.

La directrice répond qu'elle ne souhaite pas faire portes ouvertes à la DDFIP dès le 11 mai. Elle précise que les propos du ministre ont été déformés et qu'il avait dit qu'il n'était pas capable de dire à partir de quelle date les sites ouvriraient au public et si ça serait partout sur le territoire national. Elle ajoute qu'elle ne voit pas comment nous pourrions recevoir sans RDV et dès le 11 mai. Elle n'exclut pas la possibilité de recevoir physiquement mais uniquement pour des situations complexes.

Mais aujourd'hui la DDFIP n'est pas en capacité d'installer des dizaines de personnes en salle d'attente durant des heures en pleine crise sanitaire.

Elle reste prudente et réservée et attend les consignes de la DG mais ne souhaite absolument pas mettre en œuvre l'ouverture au public de suite après le déconfinement.

Si la DG le décide, ça sera de la façon la plus restrictive et en respectant les conditions sanitaires.

Aujourd'hui, 39,53% des effectifs sont présents dans les SIP, sachant que c'est le maximum requis par la Direction Générale et que celle-ci préconise de débiter au plus bas et d'adapter ensuite en fonction des besoins de la situation. La directrice répond que notre département a 4 SIP pour 43 agents affectés dont 1 SIP de très petite taille. Ainsi la présence de 3 agents dans celui-ci augmente forcément le pourcentage de présence.

FO répond que les taux de présence en début de semaine restaient malgré tout inquiétants puisque le SIP de Langres, a contrario, avait très peu d'effectif en présentiel faisant baisser le pourcentage de présence.

La direction dresse un premier bilan sur les 3 premiers jours de campagne IR :

- 1146 appels tous sites confondus.
- 400 e-contacts environ

Elle a souhaité appeler l'attention des chefs de services sur la nécessité de relayer le plus possible sur les renforts téléphoniques de façon à ce que les présents ne s'essouffent pas complètement dès le début.

Elle rappelle que le seuil de 40% est fixé car la campagne IR est une mission des plus prioritaires.

L'objectif est de délivrer le plus de renseignements par téléphone ou par courriel avant le déconfinement.

La cellule de renfort a été mise en place au niveau téléphonique et assure les contre appels sur RDV téléphoniques.

La directrice ajoute que les collègues doivent apprendre à appréhender cette nouvelle méthode consistant à prendre les coordonnées des usagers pour un contre appel obligatoire mais le plus difficile est de perdre l'habitude qu'ils ont « chevillé au corps » et cette volonté de bien renseigner l'utilisateur.

FO s'inquiète de la parution sur les panneaux lumineux de la ville de Chaumont d'un message invitant à appeler le numéro 03.25.30.21.50, numéro générique du SIP de Chaumont et des conséquences qui en découlent en matière de gestion.

La direction répond qu'elle n'est pas à l'origine de cette publicité et que c'est la ville de Chaumont qui a pris cette initiative. La direction a pris contact avec le service communication de la ville afin que ce soit le numéro national des Centres de Contacts qui apparaisse désormais sur les panneaux.

- **SIE :**

71 entreprises ont demandé à bénéficier de différé, report d'échéance (pour un montant de 1 160 000 €).

Les SIE ont dû accompagner certaines entreprises afin de créer leur dossier par téléphone et à ce jour aucun dossier papier n'a été déposé, ce qui montre l'action positive des collègues des SIE.

A ce jour, 935 entreprises haut marnaises ont bénéficié de 1 207 774 € au titre du fonds de solidarité.

Le 2nd volet fond régional fonctionne sans l'intervention de la DGFIP, en bénéficient les seules entreprises qui ont bénéficié du 1er dispositif.

- **Secteur Public Local :**

D'après les informations en possession de FO, l'activité des collectivités repart et les bannettes HELIOS se remplissent à nouveau.

La direction répond que c'est lié à la période des paies. Elle constate que la baisse d'activité des collectivités locales n'est pas liée qu'à la crise sanitaire mais aussi au fait que l'exécutif des communes n'a pas été renouvelé suite aux élections et à l'absence de réunions des conseils municipaux et EPCI.

FO alerte la direction quant à la gestion et demande à ce que la présence physique des agents dans les trésoreries et paierie reste à minima.

Elle alerte également la direction car de nombreux élus soucieux appellent et sont très demandeurs d'accompagnement.

Santé et sécurité

- Des **panneaux plexiglas** ont été commandés pour sécuriser les boxes de réception et guichets caisse.
- La direction a commandé des **panneaux film plastique** suffisamment grand qui permettraient d'isoler les bureaux de chaque marguerite.

- **Masques** : la doctrine actuelle est d'équiper les services susceptibles de rencontrer du public.

La gestion des masques va relever des pouvoirs publics, et notamment lors des déplacements des personnes. A l'intérieur même des services, pas de préconisation en ce moment.

La DDFIP précise qu'elle dispose d'un stock conséquent à l'heure actuelle qui permettra d'équiper les agents si nécessaire.

- **Gel hydro alcoolique** : des bidons de 5 l de gel hydroalcoolique ont été livrés aux Centres des Finances publiques de Saint-Dizier, Joinville, Langres, de la Cité administrative et à la Direction.

Un approvisionnement des trésoreries se fera dans les meilleurs délais.

Une procédure de remplissage des flacons mis à disposition des services a été transmise aux chefs de service afin qu'une seule personne soit en charge de la distribution du gel tout en respectant les gestes barrières.

La direction va essayer à mettre à disposition de tous les agents du département un flacon individuel de gel hydro alcoolique ainsi qu'un flacon de produit permettant le nettoyage des postes de travail.

RH

— Des agents ont demandé à ce qu'il y ait des **audioconférences** avec un échantillonnage d'agents du département car seuls les chefs de service et les organisations syndicales parlent avec la direction. La direction n'exclut pas l'éventualité d'audio conférences par service dans la mesure du possible.

FO est intervenue rappelant que les organisations syndicales étaient représentatives des agents et que depuis quasi 6 semaines, n'avaient eu de cesse de communiquer, de relayer les questions des agents. De plus, FO s'est inquiétée du choix des agents (pourquoi certains plus que d'autres) qui pourraient exacerber les rancunes.

— **Ordonnances RTT-congés** : la direction est en attente de la circulaire de la DGFIP, attendue la semaine prochaine. Elle nous tiendra informés des modalités choisies par la DGFIP.

— Une demande de **pointage** sur les postes de travail afin d'éviter une concentration de personnes à la zone de pointage à la cité administrative est faite. La direction répond que ce sont les organisations syndicales qui ont souhaité limiter l'usage du pointage sur les postes de travail car cela était une perte de temps mais réfléchit à cette possibilité au cas où.

- La note relative aux **remboursements des frais de repas** est à nouveau évoquée. Des agents s'étonnent qu'il leur soit demandé un justificatif alors que paradoxalement, ils doivent limiter leurs déplacements. La direction répond qu'il est normal que la dépense soit justifiée. **FO ajoute que le Directeur Général a, par ailleurs, précisé le 17 avril qu'un montant isolé destiné au repas du midi et figurant sur une facture globale de courses plus importantes pouvait être pris en compte afin de faciliter la prise en charge (cf. l'INFO52 publié le 20 avril 2020).**
- Question est posée quant au retour des **télétravailleurs** : reviendront-ils le 11 mai ou continueront à télétravailler ? La direction répond qu'elle ne peut pas répondre car trop prématuré.
- Sont évoquées des problématiques de **remises d'heures sur SIRHIUS**. La direction répond que les heures non faites doivent être remises par les chefs de service, mais des difficultés ont été rencontrées sur SIRHIUS par certains d'entre eux, les empêchant de procéder aux modifications. Les responsables qui peuvent le faire l'ont fait, par contre les autres correctifs seront faits ultérieurement, sachant que les RH viennent alternativement pour procéder aux MAJ. Elle ajoute que la priorité est donnée aux paies, à la gestion des situations particulières des agents et aux frais de déplacements. **FO rappelle que les RH doivent principalement travailler sur des missions à caractère prioritaire et que la remise des heures n'a pas caractère prioritaire, l'objectif actuel étant de préserver les collègues et limiter leur présence dans les services.**

Une nouvelle audio conférence se tiendra jeudi 30 avril à 15h.

N'hésitez à me relayer tout sujet, toute interrogation sur :

- **ma boîte mail rsugneau@sfr.fr**
 - **tel 06.87.82.27.58**
- ***Pour votre information, les représentants FO ont demandé la tenue d'un CHS-CT préparatoire à un éventuel déconfinement le 11 mai prochain. Il se tiendra le 5 mai à 13h45 en audio-conférence.***

